

09-05-2016

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, TENUE LE 9 MAI 2016 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

**Membres du conseil**

Marcel Dubeau  
Françoise Geoffroy

Maryse Gouger  
Pierre Lépicier

Sylvain Trudel

Sous la présidence du maire, M. Martin Desroches.

Le secrétaire-trésorier, M. René Charbonneau, est aussi présent. Le conseiller Pierre Provost est absent.

170-2016

Ordre du jour

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux du 11, 18 et 27 avril 2016;
3. Approbation des dépenses;
4. Période de questions;

**ADMINISTRATION**

5. Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2016 (art. 176.4);
6. Renouvellement d'adhésion au Réseau d'information municipale RiM (575 \$ avant taxes);
7. Entente intermunicipale - Location de points de présence et largeur de bande passante - Signatures;

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

8. Nomination d'un capitaine incendie;
9. Nomination du lieutenant Denis Pruneau;
10. Nomination du pompier éligible à la fonction de lieutenant Étienne Labrie;
11. Embauche d'un pompier à temps partiel (M. Xavier Poirier);
12. Association des pompiers de Saint-Félix – Demande pour organiser un lave-o-thon le 18 juin;

**VOIRIE**

13. Facturation à la Municipalité de Sainte-Élisabeth pour le déneigement et le sablage des chemins (5 116,45 \$);
14. Demande de subvention au MTQ – Amélioration du réseau routier municipal (rue Coutu);
15. Acceptation du cahier de charges n° TP-AV01.51-2016 – Achat d'un camion 10 roues avec accessoires;
16. Avis de motion – Règl. sur la réfection du chemin de la Ligne-Frédéric et la construction d'une nouvelle rue;
17. Acceptation du cahier de charges n° TP-PA02.11-2016 sur la réfection de la rue Coutu;
18. Chemin de Saint-Gabriel -Travaux de réfection – Mandat de laboratoire aux Services **exp** inc.;
19. Embauche d'un étudiant pour le Service des travaux publics (M. Antoine Drainville-Mongeau);

**HYGIÈNE DU MILIEU**

20. Station d'épuration - Annulation d'un mandat octroyé à Beaudoin Hurens inc.;

**URBANISME**

21. Adoption du Règl. n° 319-2016 modifiant le Règl. n° 158-2007 sur les permis certificats;
22. Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règl. n° 320-2016 modifiant une disposition relative aux bâtiments agricoles;
23. Avis de motion – Règl. n° 320-2016 modifiant une disposition relative aux bâtiments agricoles;
24. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règl. n° 323-2016 modifiant des dispositions relatives aux logements dans un sous-sol et à la largeur minimale des façades en zone Re4;

**LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

25. Embauche de l'équipe d'animation du camp de jour estival;
26. Fermeture de la bibliothèque les **samedis**, du 25 juin au 3 septembre 2016 inclusivement, et fermeture complète de la bibliothèque les semaines du 24 juillet au 6 août 2016 (vacances de la construction);
27. Demande de subvention au CISSSL – Programme Resplendis Santé pour le casse-croûte Haloa;
28. Relais pour la vie du Grand Joliette – Autorisation pour organiser un lave-o-thon le 4 juin;
29. Lanaudière en Saveurs – Demande de partenariat 2016 (10 000 \$);
30. Levée de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**171-2016**

**Procès-verbaux**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 11, 18 et 27 avril 2016 soient adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**172-2016**

**Dépenses**

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la liste des factures et des chèques pour les dépenses de cette Municipalité, totalisant la somme de 294 168,68 \$ (chèques n<sup>os</sup> 24 410 à 24 550) et les salaires de 92 654,35 \$ du mois d'avril 2016 soient et sont adoptés pour valoir à toutes fins que de droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**Item 4**

**Période de questions**

Le maire invite les citoyens à la période de questions.

**Item 5**

**Dépôt de l'état des revenus  
et des dépenses au 30-04-16**

Le maire fait part du dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2016 à la table du conseil.

**173-2016**

**Réseau d'info. municipale  
- Adhésion 2016**

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité au Réseau d'information municipale (RiM), en autorisant une dépense de 575 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**174-2016**

**Internet haute vitesse  
- Entente intermunicipale  
avec la MRC de Matawinie  
- Points de présence et  
largeur de bande passante**

**CONSIDÉRANT**

le projet de déploiement d'Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Matawinie;

**CONSIDÉRANT QUE**

la signature d'une entente est nécessaire afin de permettre à la MRC de Matawinie d'honorer l'entente intervenue avec ELPC lui permettant d'accéder gratuitement aux installations et locaux de la Municipalité pour y installer les équipements requis au déploiement d'Internet haute vitesse sur le territoire;

**CONSIDÉRANT QUE**

cette entente permettra à ELPC d'installer ses équipements au centre Pierre-Dalcourt, situé au 4999, rue Coutu, et de lui fournir l'alimentation électrique requise;

SUITE DE LA RÉOLUTION N° 174-2016

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier / directeur général à signer une entente intermunicipale avec la MRC de Matawinie relative au projet de convention de location de points de présence et à une largeur de bande passante sur le territoire félicien.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**175-2016**  
Sécurité publique  
- Nomination d'un  
capitaine incendie

**CONSIDÉRANT** le Schéma de couverture de risques incendie adopté par la MRC de Matawinie et vérifié par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** les exigences municipales à rencontrer ainsi que les services à offrir à la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire s'adjoindre les services d'un capitaine incendie;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyé par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'engager M. Dominic Bibeau comme capitaine incendie et d'autoriser le maire et le directeur général à signer un contrat de travail avec ce dernier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**176-2016**  
Sécurité publique  
- Nomination  
d'un lieutenant

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 175-2016 (nomination de M. Dominic Bibeau à titre de capitaine incendie);

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'attribuer un poste de lieutenant à M. Denis Pruneau (actuellement pompier éligible à la fonction de lieutenant), et lui verser tous les avantages liés au poste.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**177-2016**

Sécurité publique  
- Nomination d'un pompier  
éligible à la fonction  
de lieutenant

**CONSIDÉRANT QUE** le Service incendie doit procéder à la nomination d'un pompier éligible à la fonction de lieutenant suite au poste laissé vacant par le pompier Pruneau (réf. : résolution n<sup>o</sup> 176-2016);

**CONSIDÉRANT QUE** le pompier Étienne Labrie, suite au processus d'évaluation et à la réussite des différents tests, peut être officiellement nommé;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu de nommer M. Étienne Labrie pompier éligible à la fonction de lieutenant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**178-2016**

Sécurité publique  
- Embauche d'un pompier

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu d'embaucher M. Xavier Poirier à titre de pompier à temps partiel, à compter du 9 mai 2016, selon les normes d'embauche et de rémunération actuellement en vigueur et conditionnellement à la vérification des antécédents criminels.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**179-2016**

Association du Service  
incendie de St-Félix  
- Autorisation lave-o-thon

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que l'Association du Service incendie de Saint-Félix-de-Valois soit autorisée à organiser un lave-o-thon à la caserne, le samedi 18 juin prochain.

Les sommes amassées iront au profit des « paniers de Noël » de Saint-Félix et pour la participation de pompiers au Défi Gratte-Ciel Scott 2016 ayant pour but d'améliorer la vie des personnes atteintes de maladies neuromusculaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**180-2016**

Facturation Sainte-Élisabeth  
- Déneigement / sablage

**CONSIDÉRANT** l'entente entre les Municipalités de Saint-Félix-de-Valois et Sainte-Élisabeth concernant l'entretien d'hiver d'une partie du rang Frédéric;

**CONSIDÉRANT QUE** le déneigement et l'entretien du rang Frédéric ont été effectués pour la période hivernale 2015-2016 aux frais de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois;

**SUITE DE LA RÉOLUTION N° 180-2016**

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu de facturer à la Municipalité de Sainte-Élisabeth la somme de 5 116,45 \$ relative au déneigement et au sablage d'une partie du rang Frédéric sur 0,8854 km, incluant 12 % de frais d'administration.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**181-2016**

Demande d'aide financière  
- Réseau routier 2016

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu de demander une aide financière au député de Berthier, M. André Villeneuve, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2016 (subvention du MTMDET), pour des travaux de réfection de la rue Coutu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**182-2016**

Camion 10 roues  
- Cahier de charges et  
appel d'offres sur Se@o

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu :

1. d'accepter le cahier des charges n° TP-AV01.51-2016 sur l'achat d'un camion 10 roues avec accessoires;
2. de faire paraître un appel d'offres dans un journal distribué sur le territoire de la municipalité et sur le SE@O, soit le système électronique d'appel d'offres reconnu du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**183-2016**

Avis de motion  
- Règlement sur réfection  
chemin de la Ligne-Frédéric  
et construction nouvelle rue

Monsieur le conseiller Pierre Lépicier donne avis de motion de la présentation d'un règlement ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 3 763 590 \$ pour le projet de réfection du chemin de la Ligne-Frédéric et de construction d'une nouvelle rue.

**184-2016**

Rue Coutu (entrepreneur)  
- Cahier de charges et  
appel d'offres sur Se@o

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu :

1. d'accepter le cahier des charges n° TP-PA02.11-2016 la réfection de la rue Coutu (entrepreneur);
2. de faire paraître un appel d'offres dans un journal distribué sur le territoire de la municipalité et sur le SE@O, soit le système électronique d'appel d'offres reconnu du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**185-2016**

Chemin de Saint-Gabriel  
- Contrôle qualitatif matériaux

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de mandater Les Services **exp** inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de réfection d'infrastructures du chemin de Saint-Gabriel, selon des honoraires professionnels de 12 360,00 \$ avant taxes (dossier n° SPI09.03-2016).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**186-2016**

Travaux publics  
- Embauche d'un étudiant

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu d'embaucher M. Antoine Drainville-Mongeau à titre d'employé étudiant, à compter du 30 mai jusqu'au 26 août 2016, afin qu'il effectue divers travaux extérieurs pour le Service des travaux publics. Sa rémunération est établie à 15 \$ de l'heure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

---

**187-2016**

Agrandissement de la  
station d'épuration  
- Abrogation de la  
résolution n° 270-2010

**CONSIDÉRANT** la résolution n° 270-2010;

**CONSIDÉRANT QUE** la technologie MBBR avec garnissage KL1 Anoxkaldnes (réacteurs biologiques à support fluidisé) ne peut pas être utilisée avec les équipements déjà en place, selon les normes du MDDELCC;

**CONSIDÉRANT QU'** un autre procédé a été étudié (par boues activées) avec l'ajout de bassins, afin de correspondre davantage auxdites normes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de service de la firme d'ingénierie pour les plans et devis et surveillance ne sont plus comparables à la technologie précédente (MBBR) avec les équipements en place;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu :

- d'abroger la résolution n°270-2010 octroyant un contrat d'ingénierie à la firme Leroux, Beaudoin Hurens & Associés pour la réalisation des travaux de réaménagement de la station de traitement des eaux usées;
- de retourner en appel d'offres pour une firme d'ingénierie, selon le procédé par boues activées avec les équipements connexes requis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**188-2016**

Adoption du  
Règlement n° 319-2016  
- Modifier Règl. 158-2007  
sur permis et certificats

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les étapes de la procédure d'adoption d'un règlement d'urbanisme exigées par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ont été respectées;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que le Règlement n° 319-2016 visant à modifier le Règlement n° 158-2007 sur les permis et certificats soit adopté pour valoir à toutes fins que de droit, lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

➤ *Ce règlement est joint au livre des règlements de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois et en fait partie intégrante.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**189-2016**

Adoption du 2<sup>e</sup> projet  
Règlement n° 320-2016  
- Dispositions relatives  
aux bâtiments agricoles  
et aux zones industrielles  
avec nuisances

**CONSIDÉRANT QUE** préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du second projet du règlement numéro 320-2016 visant à modifier des dispositions relatives aux bâtiments agricoles et aux zones industrielles avec nuisances, sans modification;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Marcel Dubeau appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu que le second projet de Règlement numéro 320-2016 soit adopté sans modification.

➤ *Ce second projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 320-2016.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**190-2016**

Avis de motion  
Règlement n° 320-2016  
- Dispositions relatives  
aux bâtiments agricoles  
et aux zones industrielles  
avec nuisances

Monsieur le conseiller Marcel Dubeau donne avis de motion de la présentation d'un règlement ayant pour objet de modifier des dispositions relatives aux bâtiments agricoles et aux zones industrielles avec nuisances.

**191-2016**

Adoption du 1<sup>er</sup> projet de Règlement n° 323-2016  
- Dispositions relatives aux logements sous-sol et largeur minimale des façades en zone Re4

**CONSIDÉRANT QUE** préalablement à la tenue de la séance, chacun des membres du conseil a reçu une copie du premier projet du règlement numéro 323-2016 visant à modifier des dispositions relatives aux logements dans un sous-sol et à la largeur des façades en zone Re4;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu que le premier projet de Règlement numéro 323-2016 soit adopté.

➤ *Ce premier projet de règlement se trouve dans le dossier du Règlement n° 323-2016.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**192-2016**

Loisir, culture et vie communautaire  
- Camp de jour 2016  
- Équipe d'animation

**CONSIDÉRANT QUE** des entrevues ont été réalisées permettant de retenir certaines candidatures pour former l'équipe d'animation du camp de jour estival 2016;

**CONSIDÉRANT QU'** il est difficile d'évaluer la quantité nécessaire d'animateurs puisque la période d'inscription des enfants est actuellement en cours;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu d'embaucher l'équipe d'animation pour les activités du camp de jour et le service de garde selon les besoins, en tenant compte des priorités suivantes :

<b>COORDONNATRICE</b>	Mélessène Fleury	13,50 \$
<b>ANIMATRICE PRINCIPALE</b>	Carol-Anne Telénis	12,50 \$

<b>ORDRE</b>	<b>ANIMATEURS</b>	<b>TAUX HORAIRE</b>
1	Charlaine Rousseau	11,50 \$
2	Élisabeth Gravel	11,00 \$
3	Magali Rémillard	10,75 \$
4	Justine Ducharme	10,75 \$
5	Nicolas Geoffroy	11,50 \$
6	Jim Forget	11,00 \$
7	Félix Daneault	11,50 \$
8	Noémie Pellerin	11,50 \$
9	Jean-David Baril	10,75 \$
10	Laurie-Ann Paradis	10,75 \$



**SUITE DE LA RÉOLUTION N° 192-2016**

- Deux animateurs pour le service de garde :
  1. Marie-Chantal Geoffroy, rémunérée 10,75 \$ / heure;
  2. Étudiant provenant du programme Desjardins Jeunes au travail.
  
- L'équipe comptera également 3 aides-animateurs :
  1. Renée-Maude Paradis;
  2. Mélina Valdès;
  3. Cassandra Caron-Beauregard.

Un montant leur sera alloué selon leur implication.
  
- L'équipe sera complétée par une accompagnatrice pour les enfants demandant un accompagnement particulier :
  - Mélody-Jade Vaudry, rémunérée 10,75 \$ / heure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

**193-2016**  
Bibliothèque  
- Fermeture les samedis  
(période estivale) et  
vacances construction

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu que la bibliothèque municipale soit fermée :

1. les samedis pendant la période estivale, soit du 25 juin au 3 septembre 2016 inclusivement;
2. les semaines du 24 et 31 juillet 2016, pendant les vacances de la construction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**194-2016**  
Resplendis Santé 2016

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite aider les citoyens à faire des choix sains pour leur santé en offrant des boissons et des aliments de valeur nutritive élevée dans ses installations, plus spécifiquement par le biais du casse-croûte Haloa au terrain des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service loisir, culture et vie communautaire désire mettre en marché un menu proposé par Resplendis Santé en achetant le matériel nécessaire à la réalisation des recettes;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu d'autoriser M<sup>me</sup> Caroline Bazinet, directrice du Service loisir, culture et vie communautaire, à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme Resplendis Santé pour la mise en œuvre de ce projet qui sera réalisé par le casse-croûte Haloa de M<sup>me</sup> Lynda Bérubé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**195-2016**

Relais pour la Vie  
du Grand Joliette

Autorisation lave-o-thon

Sur la proposition de la conseillère Françoise Geoffroy appuyée par le conseiller Marcel Dubeau, il est résolu d'autoriser la tenue d'un lave-o-thon dans la cour du Garage Jacques Gadoury, soit au 131, chemin de Joliette (à l'intérieur du terrain), le samedi 4 juin prochain, dans le but d'amasser des fonds pour le Relais pour la Vie du Grand Joliette. En cas de pluie, cette autorisation peut être remise au samedi 11 juin 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**196-2016**

Lanaudière en saveurs  
- Contributions financière  
et matérielle

**CONSIDÉRANT QUE** la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois organise la 5<sup>e</sup> édition de « Lanaudière en saveurs à Saint-Félix » qui se tiendra les 8 et 9 octobre 2016;

**CONSIDÉRANT QU'** une contribution est demandée au conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par la conseillère Françoise Geoffroy, il est résolu :

1. d'octroyer une aide financière de 10 000,00 \$ pour la réalisation de « Lanaudière en saveurs à Saint-Félix 2016 »;
2. de prêter au comité organisateur des barrières, des cônes et autres équipements qui pourraient être nécessaires au bon déroulement de ces journées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

\_\_\_\_\_

**197-2016**

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 27.

\_\_\_\_\_  
Martin Desroches, maire

\_\_\_\_\_  
René Charbonneau, sec.-trés. / dir. gén.

*« Je, Martin Desroches, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*